

Inspecteur(trice) en urbanisme - Liste d'admissibilité

Service : Tous
Division ou Section : Tous

Numéro de concours : ADM-BLC-083
Statut d'emploi : Liste d'admissibilité
Nombre de postes : 1
Lieu de travail : Tous les secteurs de la Ville de Gatineau
N° de référence : J0320-0567

Recherchez-vous un travail stimulant et pour relever des défis à votre mesure? La Ville de Gatineau est l'endroit par excellence en raison de la diversité des emplois et des nombreuses possibilités de carrière offertes. Le dynamisme et le bien-être des 3 000 employés sont au cœur de ses préoccupations.

La Ville de Gatineau a adopté des valeurs qui sous-tendent les choix, les décisions et les actions de son personnel : respect, approche client, leadership visionnaire, engagement, bien-être, éthique et justice. Quatrième municipalité en importance au Québec avec une population de plus de 282 500 personnes, la Ville de Gatineau est un employeur de choix.

Résumé des fonctions

À ce titre, l'inspecteur en urbanisme reçoit et traite les différentes requêtes d'inspections liées à la délivrance de permis et certificats conformément aux règlements de construction, de zonage et autres règlements connexes de la Ville; reçoit, examine et assure le suivi des plaintes relatives aux dispositions réglementaires dont il a l'application; émet des avis et constats d'infraction, prépare les rapports requis et en fait le suivi auprès du Service des affaires juridiques; au besoin, analyse, traite et émet des permis et certificats.

Exigences et compétences recherchées

- Posséder un diplôme d'études collégiales en technologie de l'architecture.
- Posséder trois années d'expérience dans le domaine de l'inspection du bâtiment et de la construction.
- Toute combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente et équivalente pourrait être considérée.
- Posséder une bonne connaissance de la langue anglaise à l'oral (niveau 4) (certains postes).
- Posséder un permis de conduire valide.
- Posséder une capacité d'analyse.
- Posséder de bonnes habiletés en communications interpersonnelles.
- Avoir de la rigueur.
- Faire preuve d'autonomie.
- Démontrer un contrôle de soi.
- Savoir travailler en équipe.

Processus de recrutement

Examens et entrevue / Compétences évaluées :

- Communication orale en anglais (réussite/échec)
- Capacité d'analyse (30%)
- Communications interpersonnelles (20%)
- Rigueur (10%)
- Autonomie (10%)
- Contrôle de soi (20%)
- Savoir travailler en équipe (10%)

Horaire de travail

35 heures/semaine (Réf. : article 24.01 a) de la convention collective des cols blancs).

Salaire

Taux horaire de 34,12 \$ à 42, 64 \$, selon la classe 9.

Comment soumettre votre candidature

À tous les employés cols blancs de la Ville de Gatineau. Pour les postes permanents, la priorité est donnée aux salariés permanents, aux salariés à l'essai et aux salariés temporaires en vertu des paragraphes 10.12 a) à d) de la convention collective des cols blancs.

Cette liste servira à combler un ou des postes permanents et des affectations temporaires.

Les employés de la Ville de Gatineau intéressés à cet emploi doivent faire parvenir leur candidature avant 23 h 59 le 13 avril 2020 par le biais de l'intranet en sélectionnant l'option "Offre d'emploi à l'interne" puis en complétant votre profil dans la section "Mon profil" et en appuyant sur "Postulez maintenant" au bas de l'affichage.

Une copie du dernier relevé de notes officiel académique et/ou l'original du diplôme sera exigé lors des examens et/ou de l'entrevue. Pour les études complétées à l'extérieur du Québec, vous devez joindre une évaluation comparative des études effectuées hors du Québec émise par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec.

Il appartient au candidat de fournir un curriculum vitae qui contient les précisions qui permettront d'établir avec justesse si celui-ci rencontre les exigences du poste sur le plan de la scolarité et de l'expérience.

Le nombre de poste est estimatif et sera ajusté en fonction des besoins.

La Ville de Gatineau applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

Nous nous engageons à offrir un environnement de travail inclusif et accessible. Si des mesures d'adaptations sont nécessaires à une évaluation juste et équitable de votre candidature, nous vous invitons à aviser le Service des ressources humaines.

Nous vous remercions à l'avance de votre candidature. Cependant, seules les personnes retenues seront contactées.